

Suivi de la motion Mercosur et soutien aux agriculteurs et producteurs locaux

Séance publique du 2 février 2026 — Ville de Braine-le-Comte

Question posée par M. Patrice Naldi, Conseiller communal (groupe Ensemble).

La question

Monsieur le Président, Monsieur le Bourgmestre, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs les membres du Collège communal,

Il y a un an, notre Conseil communal adoptait à l'unanimité une motion exprimant ses inquiétudes face aux conséquences potentielles de l'accord commercial entre l'Union européenne et les pays du Mercosur, à savoir le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay. Pour rappel, cet accord vise à intensifier les échanges commerciaux entre ces régions, notamment dans le secteur agricole. Or, de nombreuses organisations agricoles, environnementales et citoyennes ont alerté sur les risques qu'un tel accord pourrait faire peser sur notre agriculture locale : une concurrence accrue, des différences importantes en matière de normes sanitaires, environnementales et sociales, une pression supplémentaire sur les prix, et, à terme, une fragilisation des exploitations agricoles familiales. Sur le plan européen, l'accord Mercosur n'est à ce jour pas définitivement ratifié. Le Parlement européen a récemment voté, de justesse, la saisine de la Cour de justice de l'Union européenne afin de vérifier la conformité de l'accord. Cette procédure pourrait durer jusqu'à deux ans. Toutefois, la possibilité d'une entrée en vigueur provisoire maintient une forte incertitude pour le monde agricole. Dans ce contexte, il me semble essentiel de rappeler le rôle fondamental que jouent nos agriculteurs et producteurs locaux. À Braine-le-Comte, nous pouvons compter sur des exploitations agricoles de qualité, actives dans l'élevage, les cultures, le maraîchage, les circuits courts ou encore la vente directe. Ces femmes et ces hommes contribuent non seulement à une alimentation locale de qualité, mais aussi à l'économie de notre commune, à l'emploi local et à l'entretien de nos paysages. Aujourd'hui, ils ont plus que jamais besoin d'un soutien clair, concret et visible de la part des pouvoirs publics. Un an après l'adoption unanime de cette motion, il apparaît donc légitime de faire le point sur les suites qui lui ont été données, ainsi que sur les actions menées ou envisagées au niveau communal.

Dès lors, je souhaiterais poser les questions suivantes au Collège : Est-il possible d'obtenir un état des lieux des actions communales mises en place un an après l'adoption unanime de la motion relative à l'accord Mercosur ? Des réunions sont-elles prévues afin de recueillir les craintes, les attentes et les propositions des agriculteurs brainois ainsi que de leurs représentants ? Pour finir, une mise en valeur plus importante de nos agriculteurs et producteurs locaux, reconnus

pour la qualité de leurs produits, est-elle envisagée à l'avenir, notamment à travers la communication communale, l'organisation d'événements locaux ou le soutien renforcé aux circuits courts ? Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

La réponse

Monsieur l'Echevin Léandre HUART répond à la question.

Depuis l'adoption de cette motion, plusieurs actions concrètes ont été menées afin de soutenir le monde agricole brainois et de maintenir un dialogue constructif autour des enjeux actuels de l'agriculture. L'an dernier, la Ville a organisé trois soirées informatives à destination des agriculteurs :

- une soirée d'échanges et de dialogue entre agriculteurs, en collaboration avec l'ASBL Le Collège des producteurs ;
- une soirée d'information consacrée au bail à ferme, organisée avec l'ASBL Nature Terres et Forêts ;
- une soirée dédiée à une formation phytolice, dispensée par l'ASBL Prevent Agri, ayant pour thème : « Comment réagir face à un accident impliquant un produit phytopharmaceutique et comment l'éviter ? » En ce 2 février, la Ville de Braine-le-Comte a participé au projet « Pour faire une crêpe », porté par l'Union des Agricultrices Wallonnes.

Ce projet pédagogique, destiné aux élèves de 10 à 13 ans, permet d'expliquer de manière ludique le rôle fondamental des agriculteurs dans notre alimentation quotidienne. Un livret pédagogique a ainsi été distribué aux élèves de 5^e et 6^e primaire afin de les sensibiliser à l'importance de consommer local et à connaître la provenance des aliments de base de notre alimentation. Cette année, la ville souhaite poursuivre l'organisation de ces rencontres et soirées à thème. À ce titre, une première conférence est prévue le jeudi 23 avril à 20h, sur le thème du burn-out chez les agriculteurs, afin de mieux faire connaître les signes à repérer et les réflexes à adopter pour prévenir la dépression et l'épuisement professionnel. En septembre dernier, la Ville a également soutenu, via l'Office du tourisme, un rallye gourmand de ferme en ferme organisé dans le cadre des Journées du Patrimoine. Cette initiative visait à faire mieux connaître l'histoire de cinq fermes familiales brainoises et la diversité de leur production en circuit court. Dans le cadre de la Semaine du commerce équitable, différentes conférences, ateliers et représentations de théâtre-débat ont été organisés par l'échevinat du Commerce, en collaboration avec Oxfam et le groupe Commerce équitable. Ces actions ont permis de sensibiliser près de 600 élèves de l'enseignement primaire et secondaire à l'enjeu du commerce équitable. Enfin, on le sait, la simplification administrative est une demande récurrente des agriculteurs, c'est pourquoi les services Environnement et Urbanisme portent une attention particulière à l'accompagnement des agriculteurs, notamment en matière de renouvellement de permis environnementaux et de démarches administratives. En conclusion, un an après l'adoption de la motion Mercosur, la ville a pris des initiatives concrètes en matière d'information, de dialogue et de valorisation du monde agricole, et entend poursuivre cet engagement.

La réplique de M. Naldi

C'est avec plaisir que j'écoute ces réponses, puisque je crois que, à l'avenir, nous irons dans ce sens. Il y a une vraie volonté de vouloir tisser des liens entre les nouveaux habitants qui viennent de Bruxelles, qui n'ont pas toujours conscience que quatre saisons, ce sont quatre activités qui génèrent aussi des difficultés. On doit aussi faire une publicité par rapport à une confiance. Un produit agricole, c'est un homme, c'est une femme qui se lève toutes les nuits, qui a la contrainte de la météo et qui essaye d'offrir un produit de qualité dans les assiettes de nos enfants. Ça m'inquiète évidemment, parce que cet accord Mercosur doit aussi nous dire que quelque part cette absence de clause miroir, ces contraintes que nos agriculteurs ont pour le bien-être animal, et dans la production, c'est une garantie d'avoir pour tous, les plus démunis comme les plus élevés de la société, une assiette de qualité. Merci pour vos réponses.

Source : extrait du procès-verbal de la séance publique du Conseil communal de Braine-le-Comte du 2 février 2026 — Objet n°22 - Question orale de Monsieur le Conseiller Patrice NALDI. Reproduction fidèle du texte au procès-verbal.